

Didier HOUZEL

PROCES

COLLECTION "J'ACCUSE"

de la MEDECINE

PIERRE BELFOND

8L

PROCÈS
DE LA
MÉDECINE

16° R
13213
(1)

PROCES
DE LA
MEDICINE

DIDIER HOUZEL

Interne des Hôpitaux de Paris

PROCÈS
DE LA
MÉDECINE

Editions Pierre Belfond

4, rue Guisarde

PARIS-6^e

DIDIER HOUSSEL

1968

PROCES

DE LA



Éditions Pierre Belfond

4, rue de la Harpe

© Editions Pierre Belfond, 1968.

PROLÉGOMÈNES

Les milieux médicaux ont largement subi le contre-coup des événements de mai et juin 1968. Comme il était naturel, c'est dans les Facultés que les choses sont allées le plus loin. Les étudiants en médecine, s'ils n'ont pas été les initiateurs du mouvement, l'ont vite rejoint et ont su faire une critique radicale et particulièrement pertinente de leurs études et de leur formation. Mais la contestation s'est portée en dehors des Facultés. Dans les hôpitaux publics on a vu pour la première fois des assemblées réunissant administrateurs, médecins et personnel, qui cherchaient, à travers un dialogue jusque-là inimaginable, comment réformer les structures de l'hospitalisation. Quelques services ont tenté des expériences de direction collégiale, s'attaquant ainsi au système du « mandarinat ». Certains professeurs, chefs de service, ont été directement mis en cause. Les locaux de l'Ordre national des médecins furent quelque temps occupés dans des circonstances plus ou moins claires. L'Ordre a été vivement attaqué et a répondu non moins vigoureusement à ses détracteurs.

Un peu partout quelque chose a bougé dans ce grand corps professionnel. On a mis en cause,

contesté, accusé. On peut dire que les idées du mouvement étudiant ont trouvé une résonance au sein de la médecine. Cela n'est sans doute pas fortuit. Nous pensons que la critique de la société faite par ce mouvement s'applique sans artifice à la médecine telle qu'elle est organisée et exercée aujourd'hui.

Pour le montrer il nous faut d'abord nous expliquer sur ce que nous avons cru comprendre des idées motrices du mouvement de mai et juin. Il est sûrement trop tôt pour en faire la synthèse ; de toute façon cela ne serait pas de notre compétence. Peu importe ! Nous voulons dire ce que nous en avons perçu, afin de situer notre critique dans ce grand courant d'idées qui veut mettre en cause les conséquences des choix politiques de notre société et contester ces choix eux-mêmes.

La critique du pouvoir.

La contestation actuelle repose essentiellement sur une critique de la notion de pouvoir. La seule loi édictée par le pouvoir étudiant est la suivante : « Il est interdit d'interdire. » Dans son humour, cette loi exprime la pensée fondamentale du mouvement. Tout pouvoir est contestable et doit être contesté. Interdire est toujours suspect.

Ce n'est pas l'anarchie qui est prônée, mais le partage entre tous des responsabilités par le moyen de la remise en cause périodique des responsables

et par la participation effective de représentants de toutes les classes sociales aux délibérations et aux décisions. Est-ce seulement de démocratie qu'on veut parler ? Non, si on l'entend sur le seul plan politique, car il n'y a pas que le pouvoir politique, il y a le pouvoir de l'argent, le pouvoir de l'administration, le pouvoir des techniciens. Il s'agit de traquer le pouvoir là où il se dissimule. Chassez-le d'une place, il en investira une autre. C'est une tendance naturelle pour un homme chargé de certaines responsabilités en raison de sa compétence de transformer cette délégation de pouvoir en un pouvoir personnel à vie, voire transmissible héréditairement.

Il est facile de découvrir à travers l'histoire contemporaine cette lutte pour et contre le pouvoir. A la Révolution française le pouvoir de droit divin tombe. Il n'y a plus d'homme né pour posséder et exercer le pouvoir ; désormais il appartient à tout le monde, au peuple, et il est exercé par ses représentants élus. Sans doute faudra-t-il longtemps encore pour qu'une démocratie véritable s'instaure, mais le moteur est en marche. Le pouvoir politique n'appartient plus, théoriquement du moins, à un homme ou à une classe. Mais voilà que les privilèges réapparaissent sous une forme économique. L'argent devient l'instrument effectif du pouvoir, dont les apparences sont démocratiques. La règle du profit comme unique moteur de l'économie, la liberté d'entreprise, la libre concurrence, la non-intervention du pouvoir politique dans les affaires, aboutissent à donner à l'argent

tout pouvoir. Par le mécanisme de la capitalisation l'argent donne droit de prélever sur le travail d'autrui. Il permet d'orienter l'économie du pays, d'acquérir les charges sociales importantes, de contrôler l'information, etc. Bien entendu, même au sein du capitalisme libéral, il n'y a pas liberté absolue pour les détenteurs du pouvoir, pas plus que le roi n'était totalement libre de faire ce qu'il voulait. Tout système comporte ses propres limites. Le fait important est que le pouvoir a changé de mains, il a même changé de nom, mais il n'en demeure pas moins un pouvoir arbitraire et aliénant pour tous ceux qui n'en sont pas les détenteurs.

Marx dénonce cette aliénation économique de l'homme par l'homme, il aide les travailleurs à prendre conscience de leur force politique et de leur droit au pouvoir. Le mouvement ouvrier s'attaque au pouvoir de l'argent et un peu partout obtient des victoires. L'aliénation économique est loin d'avoir disparu, mais là aussi le mouvement est en marche.

Le capital n'est plus le maître absolu, il doit compter avec d'autres forces.

Une nouvelle fois le pouvoir change d'habit. Avec le développement des sciences et des techniques il ne suffit plus d'avoir de l'argent pour réussir, il faut de l'intelligence et beaucoup de connaissances. Le développement des sciences humaines rend possible l'étude des masses humaines et l'orientation de leur choix, à leur insu. Il n'est plus possible pour la société de se passer de gens techniquement

très compétents à tous les leviers de commande. Tout devient trop compliqué pour le citoyen non averti, il est facile de lui montrer que son opinion ne compte pas, car il ne connaît pas toutes les données du problème. Les choix politiques sont masqués par un fatras de législation, de statistiques, de problèmes techniques, auxquels l'individu non averti ne comprend rien. La technocratie menace.

Elle peut s'instaurer aussi bien dans un système capitaliste moderne, que dans un système socialiste. Dans le premier cas, grâce aux techniques de relations publiques, d'étude de marché, de publicité, elle suscite la demande, gonfle la consommation de certains produits, oriente les choix. Dans le second, grâce à une planification rigoureuse et autoritaire, et aux techniques de propagande, elle détermine l'activité et les choix de chaque citoyen. Le premier système renvoie à un modèle statistique, le second à un modèle mécanique. Les deux, malgré de grandes différences, ont un trait commun, la mentalité opérationnelle que dénonce Marcuse¹; l'individu n'est pris en considération que relativement à ce qu'on attend de lui, il est défini de manière formelle. Privé de sa substance il n'a plus d'existence légale que par les relations qu'il entretient avec les autres éléments du système. C'est sa fonction qui est intéressante, non son être ; il est tantôt producteur, tantôt consommateur, tantôt électeur, etc., jamais lui-même.

1. « L'Homme unidimensionnel ».

Là encore la majorité des hommes sont déterminés par d'autres qu'eux-mêmes, ils restent aliénés.

Est-il possible de supprimer définitivement toute forme d'aliénation ? Il ne le semble pas. Tout homme tend à asservir son prochain, pour peu qu'il en ait les moyens, souvent de bonne foi, toujours avec bonne conscience. D'où le concept de contestation permanente, seul garant contre de nouvelles formes, de plus en plus subtiles, d'aliénation.

Maturation politique et maturation psychologique.

Il n'est pas inintéressant de faire un parallèle entre le processus de maturation politique, qui amène les peuples à dénoncer les pouvoirs qui pèsent sur eux et à s'en émanciper et le processus de maturation psychologique, tel que le décrivent les psychanalystes, qui amène l'enfant à se dégager de la tutelle de ses parents pour devenir son propre maître. Sans doute, à transporter d'un domaine dans un autre les mêmes raisonnements, risque-t-on d'être victime de graves illusions. Mais si l'on reste conscient de ce danger la comparaison peut être fructueuse.

Le philosophe Jean Lacroix soulignait déjà en 1949 que notre société est fondée sur le meurtre symbolique du père² : rejet de tout paternalisme, critique de toute autorité. Cette expression dérive

2. « Force et Faiblesses de la famille », Editions du Seuil, Paris, 1949.

des écrits de Freud et on ne peut la comprendre que par référence au complexe d'Œdipe. Œdipe, dans la légende, tue son père et épouse sa mère. Freud a repris ce mythe grec pour rendre compte d'une part essentielle de ses découvertes. Au sortir d'une phase où il vit en symbiose étroite avec sa mère, le petit garçon affronte le monde, extérieur à la dyade mère-enfant, dans la personne de son père qui vient lui interdire la possession pour lui seul de sa mère, objet de ses désirs et instrument de ses satisfactions. Les relations de l'enfant, de duelles, deviennent triangulaires : lui, sa mère — objet d'amour —, son père, rival puissant et dangereux, qui possède la mère et lui en interdit la possession exclusive. En fait la situation réelle est plus complexe, car les sentiments de l'enfant sont ambivalents, il éprouve à la fois des sentiments d'amour et de haine à l'égard de ses deux parents³. Il n'en reste pas moins que chez le garçon la structure triangulaire que nous avons décrite est prévalente. Le père s'interpose entre les désirs et leur réalisation, il représente l'interdiction, la limitation des satisfactions, venant non pas de contraintes matérielles ou biologiques, mais du désir de l'autre et d'un autre infiniment plus puissant. L'affrontement du désir du petit garçon au désir du père est le prototype de l'affrontement du désir de l'individu au désir des autres, à la

3. Chez la petite fille, l'Œdipe existe également, la prévalence des divers sentiments y est inversée.

société. Le père, dit Lacan⁴, peut être tenu pour le représentant originel de la loi. D'où l'analogie entre le phantasme du meurtre du père et le désir de l'affranchissement vis-à-vis de la loi.

Freud lui-même a affirmé l'universalité de l'Œdipe. La critique culturaliste que lui a opposée Malinowski⁵, montrant que dans certaines civilisations ce n'est pas le père qui joue le rôle interdicteur, qui est le vrai rival, mais par exemple l'oncle maternel, ne retire rien à l'universalité de la structure œdipienne. L'enfant mâle est toujours contraint de subir une limitation de ses satisfactions pulsionnelles venant du désir d'un autre mâle de sa famille. Freud a même, dans **Totem et Tabou**, posé le meurtre effectif du père primitif comme fondement de la civilisation. Dans une curieuse reconstitution historique, il imagine que les frères de la horde primitive unissent pour la première fois leurs forces afin de tuer le père, véritable dictateur. Le crime une fois consommé, il leur faut persévérer dans l'union afin d'éviter un retour à l'état antérieur et de nouveaux crimes. Il leur faut donc accepter la limitation réciproque de leurs désirs et de leur volonté de puissance. Leur union est cimentée par leur culpabilité commune du meurtre du père. Claude Lévi-Strauss a magistralement critiqué l'hypothèse de Freud⁶,

4. « Ecrits », Editions du Seuil, Paris, 1966.

5. « La Sexualité et sa répression dans les sociétés primitives », Payot, 1967.

6. « Les Structures élémentaires de la parenté », Mouton, 1967.

montrant comment il s'enfermait dans un cercle vicieux, puisque l'union des frères pour perpétrer leur crime politique nécessitait déjà l'existence d'une civilisation, et ne pouvait par conséquent être à la base de sa fondation. Mais là encore l'hypothèse freudienne garde toute sa force du point de vue structural dans l'analogie entre la lutte de l'enfant pour s'affranchir du pouvoir paternel et la lutte du citoyen pour s'affranchir de toute dictature.

Le meurtre du père primitif c'est le refus du pouvoir imposé par la force de quelque nature qu'elle soit, physique, pécuniaire, technique, etc. Le pouvoir n'appartient qu'aux frères réunis, c'est seulement de l'acceptation mutuelle de frustrations inévitables que peut naître un ordre humain.

Pour poursuivre plus loin l'analogie voyons comment l'enfant résout normalement son complexe d'Œdipe. Dans la rivalité avec son père le petit garçon vit sous l'emprise d'une angoisse de castration, il craint la castration de la part du père, puisque celui-ci lui interdit la réalisation de ses désirs incestueux. Cette angoisse devient le moteur de son évolution psychologique. Pour échapper à la catastrophe de la castration il lui reste une seule issue (hormis la possibilité d'une évolution pathologique), accepter la loi de son père, l'introjecter même, c'est-à-dire, d'extérieure qu'elle était, en faire une loi intérieure à son appareil psychique et sublimer son désir de la mère en d'autres intérêts, l'énergie psychique ainsi libérée lui permettant d'investir l'activité scolaire,

la camaraderie, etc., en un mot de faire son apprentissage d'homme vivant au milieu d'autres hommes. L'enfant entre alors dans ce qu'on appelle la période de latence. A la puberté les problèmes œdipiens connaissent une résurgence ; ils ne seront définitivement résolus que par le choix d'un nouvel objet d'amour, substitut de la mère, non interdit par le père. L'enfant devient alors l'égal du père, possédant sa propre loi intérieure et son propre objet d'amour.

On le voit, ce n'est pas le meurtre du père qui résout le complexe, mais l'identification au père. Symboliquement cela revient au même. C'est en devenant l'égal du père que l'enfant surmonte son angoisse de castration et s'émancipe définitivement. C'est aussi en s'identifiant au détenteur du pouvoir, en prenant le pouvoir à son compte, que l'homme s'émancipe politiquement et socialement. Maturation psychologique et maturation politique vont de pair : pas d'homme sans dépassement du complexe d'Œdipe, pas d'ordre humain sans meurtre symbolique du père. Les deux processus ont les mêmes racines et des trajectoires semblables.

Médecine et pouvoir.

Les développements que nous venons de faire ne nous ont écarté qu'en apparence de notre propos. Si nous voulons faire procès à la médecine, ce n'est pas que nous possédions une compétence particulière pour résoudre les problèmes qui se posent à elle, mais qu'il nous est apparu que ces problèmes

pouvaient être appréhendés à la lumière de ce que nous venons de dire.

La médecine encore établie sur le principe capitaliste du profit participe au pouvoir de l'argent. La médecine collective tend à devenir technocratie. Médecine libérale et médecine collective tendent de plus en plus vers la mentalité opérationnelle. Au sein du Corps médical il existe une féodalité de grands patrons, qui possèdent un pouvoir sur les autres médecins. Enfin chaque médecin possède une sorte de pouvoir paternel sur ses malades. C'est à l'analyse et à la critique de ces différentes formes de pouvoir que nous voulons procéder.

L'organisation de l'enseignement et de la formation des médecins, qui retiendra longtemps notre réflexion, est pour nous le reflet des forces agissant au sein de la médecine.

Enfin notre critique serait incomplète et tendancieuse si nous ne dénoncions la responsabilité des pouvoirs publics dans les erreurs et les difficultés actuelles.

Deux procès partiels.

Avant d'entrer dans le vif des débats nous voulons encore souligner deux écueils qui nous guettent, pour tâcher de les éviter. Le procès d'une profession en constant remaniement, comme l'est celle de médecin, risque de dévier dans deux directions opposées, toutes deux fausses, parce que représentant un point de vue partiel des choses.

Dans la première il s'agit de découvrir à tout prix des responsables de tout, sans tenir compte des difficultés créées par le développement même de la science et de la société, développement qui apporte avec lui inévitablement des contradictions et des déséquilibres. D'une part le passage d'un ordre ancien à un ordre nouveau ne se fait jamais sans douleur, au moins pour quelques-uns, d'autre part, l'organisation la mieux faite risque de se trouver dépassée lors de son application, pour la simple raison que les choses vont très vite et qu'il peut se présenter des cas nouveaux, qui n'avaient pu être prévus.

Dans la deuxième, on cherche à tout expliquer par des lois statistiques, des impératifs techniques et scientifiques, innocentant ainsi tous les responsables et masquant le fait que des choix politiques demeurent possibles et que les lois et impératifs sont en grande partie dépendants de ces choix.

Une juste critique doit, à notre sens, s'efforcer de mettre en évidence tout à la fois les difficultés techniques et les mauvais choix politiques, tout en sachant que de nouveaux choix entraîneront à leur suite de nouvelles difficultés techniques.

Seul un système ouvert et souple, en perpétuel équilibre instable, permet d'éviter qu'un choix excellent à une époque ne devienne désastreux à une autre. Nous retrouvons là la nécessité d'une contestation permanente.

PROCÈS DE LA MÉDECINE

Bastion de vieux privilèges — hiérarchie caduque, féodalité des corps constitués, mandarinat des études, aristocratie du savoir — la médecine ainsi désignée est mise en accusation.

Le procès que lui intente un jeune interne des hôpitaux de Paris ne se veut pas définitif ; toutes les questions que pose la médecine, dans ses insuffisances comme dans son renouvellement, ne sauraient être épuisées en un seul volume. Mais il est important que l'esprit qui l'anime soit confronté aux exigences enfin manifestées à l'occasion des « événements de mai-juin 1968 ». Le paternalisme qui sévit à tous les niveaux de la médecine et les privilèges d'argent qu'il recouvre constituent sans doute les principaux obstacles d'une refonte de la profession.

COLLECTION "J'ACCUSE" :

PROCÈS DU FESTIVAL D'AVIGNON :
Le supermarché de la culture

PROCÈS DE LA JUSTICE

PROCÈS DE L'ORTF

H 59-0762-1

COUVERTURE DE
MICHEL CABAUD

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00215470 8

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

